



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TOUR DE PASSE-PASSE SUR L'ALLOCATION ADULTE HANDICAPÉ !!!

Derrière une communication autour d'une augmentation de l'AAH, le Gouvernement fait les poches des personnes en situation de handicap ! Dans les faits, ce sera une baisse significative de moyens pour ces personnes. Le gouvernement est passé en force malgré un avis défavorable du sénat.

En effet, l'augmentation de L'AAH (90€ sous conditions de revenu) est associée à une suppression du complément ressources (179,31€), à l'instauration de la majoration de vie autonome (104,47€), ce qui se traduit par une perte de 75€. à laquelle s'ajoute la baisse des APL de 5 € en 2017 et celle prévue mais pas encore chiffrée en 2020.

Et que dire de la situation des couples (environ 25%, 260 000 personnes) qui pouvaient cumuler leurs AAH, désormais ils verront leur revenu diminué de 272€ par mois !

Le gouvernement fait main basse sur 420 millions par an qui ne seront pas distribués aux personnes handicapées !!!

La CGT dénonce une orientation qui va appauvrir une population déjà en grande difficulté et maintenue en-dessous du seuil de pauvreté.

Par ailleurs :

- ➔ La CGT s'oppose aux propositions du Rapport Wonneur de suppression de la Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé. Le mythe libéral d'une société inclusive laissera sur le côté de nombreuses personnes.
- ➔ La CGT exige la création et le financement d'un statut pour les aidants naturels.

Montreuil, le 7 janvier 2020

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

78/19

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr